Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B93577 - L150007762
déposé le 14/01/2015

FGA (Luxembourg) S.A.

NOM DE LA SOCIETE: Pall Center S.A.
SIEGE SOCIAL: 2 Arelerstrooss L-8552 Oberpallen
RC: Luxembourg B 93577

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2015

Stéphanie Paché

Registre de Commerce et des Sociétés
B93577 - L150007762
enregistré et déposé le 14/01/2015

No. RCSL : B93577	Matricule : 2000 2219 124

BILAN

Exercice du 01 01/01/2013 **au** 02 31/12/2013 (en 03 EUR)

PALL-CENTER S.A.
Route d'Arlon
L-8552 Oberpallen

ACTIF

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101	101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103	103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105	105		106	
B. Frais d'établissement	1107	107		108	
C. Actif immobilisé	1109	109	9.783.504,41	110	10.794.480,48
I. Immobilisations incorporelles	1111	111	4.459,50	112	3.589,50
1. Frais de recherche et de développement	1113	113		114	
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été	1115	115	4.459,50	116	3.589,50
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	1117	117	324,00	118	3.589,50
b) créés par l'entreprise elle-même	1119	119	4.135,50	120	
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	1121	121		122	
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	1123	123		124	
II. Immobilisations corporelles	1125	125	8.769.143,49	126	9.780.989,56
1. Terrains et constructions	1127	127	5.538.800,58	128	5.535.834,67
2. Installations techniques et machines	1129	129	3.009.536,58	130	3.862.902,70

No. RCSL : B93577	Matricule : 2000 2219 124

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
3. Autres installations, outillage et mobilier	1131		131	220.806,33	132	382.252,19
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1133		133		134	
III. Immobilisations financières	1135		135	1.009.901,42	136	1.009.901,42
1. Parts dans des entreprises liées	1137		137		138	
2. Créances sur des entreprises liées	1139		139		140	
3. Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1141		141	30.938,00	142	30.938,00
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1143		143		144	
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations	1145		145	9.785,42	146	9.785,42
6. Prêts et créances immobilisées	1147		147	969.178,00	148	969.178,00
7. Actions propres ou parts propres	1149		149		150	
D. Actif circulant	1151		151	5.664.918,09	152	10.736.738,33
I. Stocks	1153		153		154	4.084.451,43
1. Matières premières et consommables	1155		155		156	
2. Produits et commandes en cours	1157		157		158	
3. Produits finis et marchandises	1159		159		160	4.084.451,43
4. Acomptes versés	1161		161		162	
II. Créances	1163		163	3.020.216,97	164	3.637.542,86
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1165		165	768.709,73	166	1.495.006,64
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1167		167	768.709,73	168	1.495.006,64
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1169		169		170	
2. Créances sur des entreprises liées	1171		171		172	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1173		173		174	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1175		175		176	
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1177		177		178	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1179		179		180	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1181		181		182	
4. Autres créances	1183		183	2.251.507,24	184	2.142.536,22
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1185		185	7.879,83	186	

No. RCSL : B93577	Matricule : 2000 2219 124

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1187	187 2.243.627,41	188 2.142.536,22
III. Valeurs mobilières	1189	189	190
1. Parts dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1191	191	192
2. Actions propres ou parts propres	1193	193	194
3. Autres valeurs mobilières	1195	195	196
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197	197 2.644.701,12	198 3.014.744,04
E. Comptes de régularisation	1199	199 5.570.820,88	200 624.948,79
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		201 21.019.243,38	202 22.156.167,60

No. RCSL : B93577	Matricule : 2000 2219 124

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	13.877.273,78	302	13.874.504,01
I. Capital souscrit	1303		303	130.144,10	304	130.144,10
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309	1.620.289,41	310	1.620.289,41
1. Réserve légale	1311		311	13.014,41	312	13.014,41
2. Réserve pour actions propres ou parts propres	1313		313		314	
3. Réserves statutaires	1315		315		316	
4. Autres réserves	1317		317	1.607.275,00	318	1.607.275,00
V. Résultats reportés	1319		319	12.124.659,49	320	11.934.006,38
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	2.180,78	322	190.064,12
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
C. Provisions	1331		331	817.249,16	332	771.476,16
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	1333		333		334	
2. Provisions pour impôts	1335		335	688.648,28	336	642.875,28
3. Autres provisions	1337		337	128.600,88	338	128.600,88
D. Dettes non subordonnées	1339		339	6.324.561,44	340	7.510.187,43
1. Emprunts obligataires	1341		341		342	
a) Emprunts convertibles	1343		343		344	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1345		345		346	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1347		347		348	
b) Emprunts non convertibles	1349		349		350	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1351		351		352	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1353		353		354	
2. Dettes envers des établissements de crédit	1355		355	2.112.500,00	356	2.468.437,50
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1357		357		358	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1359		359	2.112.500,00	360	2.468.437,50

No. RCSL : B93577	Matricule : 2000 2219 124

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	1361		361		362	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1363		363		364	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1365		365		366	
4. Dettes sur achats et prestations de services	1367		367	157.634,65	368	4.021.700,76
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1369		369	157.634,65	370	4.021.700,76
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1371		371		372	
5. Dettes représentées par des effets de commerce	1373		373		374	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1375		375		376	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1377		377		378	
6. Dettes envers des entreprises liées	1379		379	4.034.958,14	380	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1381		381		382	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1383		383	4.034.958,14	384	
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	1385		385		386	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1387		387		388	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1389		389		390	
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	1391		391	608,65	392	420.035,39
a) Dettes fiscales	1393		393		394	289.722,80
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	1395		395	608,65	396	130.312,59
9. Autres dettes	1397		397	18.860,00	398	600.013,78
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1399		399		400	572.594,67
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1401		401	18.860,00	402	27.419,11
E. Comptes de régularisation	1403		403	159,00	404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	21.019.243,38	406	22.156.167,60

1. GENERALITES

La société a été constituée le 24 mai 1982 sous la forme d'une société à responsabilité limitée sous la désignation de Pall-Center S.à R.L.. A la date du 30 juin 2000, la société Pall-Center S.à R.L. a été transformée en société anonyme sous la dénomination de Pall-Center S.A..
Au 13 novembre 2000, la société Pall-Center S ?A ? a procédé à l'absorption par voie de fusion de la société Pall-Center Bazar S.A. conformément aux articles 261 à 276 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.
Par cette opération, l'ensemble des actifs et passifs de la société absorbée Pall-Center Bazar S.A a été transféré à Pall-Center S.A.
La Société a pour objet principal l'exploitation d'un commerce de restauration, services traiteur, débit de boissons, articles de ménage, quincaillerie, jouets, gadgets, cadeaux, souvenirs, parfums, petits meubles et bibelots, ainsi que literie, articles pour bébés et petits enfants, blanchisserie et nettoyage à sec.

La durée de la Société est illimitée.

La société est enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 93.577.
L'exercice social commence le 1er janvier pour se clôturer le 31 décembre.
Le siège social se trouve à Oberpallen.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et règlementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

2.2. Principales règles d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisitions qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient. Les immobilisations corporelles sont amorties sur base de leurs durées d'utilisation estimées.

Les immobilisations corporelles sont amorties en partie suivant la méthode linéaire et en partie suivant la méthode dégressive.

Lorsque la Société considère qu'une immobilisation corporelle a subi une diminution de valeur durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les éléments de l'actif circulant sont repris au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur de marché.

La société tient sa comptabilité en euros et le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

2.2.1 Stocks de produits finis

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas de leur coût de revient comprenant le prix d'acquisition des matières premières et consommables. Une correction de valeur est enregistrée lorsque le prix de marché est inférieur au coût de revient. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.2 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.3 Comptes de régularisation d'actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées pendant l'exercice mais qui sont imputables à un exercice ultérieur.

2.2.4 Provisions

Les provisions pour impôt correspondent à l'obligation fiscale estimée par la Société pour les exercices pour lesquelles aucuns bulletins d'imposition n'ont été émis par les autorités fiscales. Les avances versées sont comptabilisés à l'actif du bilan sous le poste <<autres créances>>.

2.2.5 Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

2.2.6 Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente de produits et da la prestation de services correspondant aux activités ordinaires de la Société, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

4. CAPITAL SOUSCRIT

Le capital est fixé à EUR 130.144,10 représenté par 525 actions sans désignation de valeur nominale.

5. RESERVE LEGALE

Du bénéfice de l'exercice, un montant au moins équivalent à 5 % doit être alloué à la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10% du capital social. La réserve légale n'est pas librement distribuable.

6. AUTRES RESERVES

Au 31 décembre 2013, la Société a réduit sa charge de l'impôt sur la fortune en accord avec le paragraphe 8a de la législation luxembourgeoise sur l'impôt sur la fortune. La Société affecte en réserves indisponibles un montant correspondant à cinq fois le montant d'impôt réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction d'impôt fortune.

7. MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES POSTES DE <<RESERVES>> ET <<RESULTATS>>

	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultats de l'exercice
Au 31/12/2013	**13.014,41**	**1.607.275,00**	**11.934.006,38**	**190.064,12**
.Affectation des résultats de l'exercice précédent	0,00	0,00	190.064,12	(190.064,12)
.Distribution de dividendes	0,00	0,00	0,00	0,00
.Résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	2.180,78
Au 31/12/2013	**13.014,41**	**1.607.275,00**	**12.124.659,49**	**2.180,78**